

A S^t Just le 18 juin 2024.

Direction, démission !

DS Smith, la direction doit partir!



Alors que la **CGT DS Smith S^t Just** avait déjà procédé à un sondage des salarié.es sur l'accord temps de travail, la direction a souhaité réaliser le sien. Certes, la **CGT DS Smith S^t Just** savait que le résultat en serait quelque peu minoré, mais les salarié.es **ont tout de même massivement renvoyé la direction au tapis**. Avec 225 salarié.es sur 250 qui ont voté, **81,78% sont contre**. Les salarié.es ont adressé un nouveau message fort à la direction. Elles et ils ne veulent pas de cet accord mortifère qui les aurait réduits à de l'esclavage.

C'est non au travail à la carte !

C'est un grand non à la régression sociale.

C'est aussi un **complet désaveu** pour notre chère direction qui, malgré les campagnes de désinformation successive, n'a pas réussi à convaincre.

Campagne de désinformation aux élections, campagne de désinformation sur le temps de travail et deux revers fulgurant, il est temps que la direction en tire les conclusions, **elle doit partir !**

La **CGT DS Smith S^t Just** exige la **démission** du directeur de site, de son CODIR, mais aussi de la direction cluster et de la direction France. Tous ces « bras cassés » du carton ondulé **qui ont mis à mal le site de S^t Just du fait de leurs erreurs de stratégie doivent impérativement prendre leurs responsabilités et partir car elles et ils n'ont plus aucune crédibilité !**

Maintenant que cette étape est franchie, la **CGT DS Smith S^t Just** attend le résultat de l'audience qui aura lieu le **28 juin 2024** afin de savoir, si comme notre organisation syndicale le pense, le tribunal déboulonnera la dénonciation de la prorogation de l'accord temps de travail.

Si tel est le cas, la **CGT DS Smith S^t Just**, grâce au soutien des salarié.es, aura gagné une nouvelle bataille face à cette direction qui pensait pouvoir tout nous faire accepter. Nous vous tiendrons bien évidemment informé.



La CGT DS Smith S^t Just.